

Cartographier la qualité de l'air aux abords des principaux axes routiers urbains

Porteur(s) de l'action : ATMO Réunion

Partenaire(s) associé(s) : ARS ; DEAL ; Région ; Département ; communes ; gestionnaires d'infrastructures de transport

Territoire concerné : Zones urbaines denses traversées par des axes routiers à fort trafic

Public(s) concerné(s) : tout public

Lien(s) avec le PNSE 3 : Diffusion de l'information visant à favoriser la prise en compte de la qualité de l'air dans les projets d'aménagement et d'urbanisme (action 99) ; Cartographier la qualité de l'air des zones sensibles (action 42)

Plans ou démarches existantes en lien avec la thématique : Programme régional de surveillance de la qualité de l'air (PRSQA) (actions 4, 15, 19a, 19c et 39) ; Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

Objectif et finalité

Objectif stratégique : prévenir les pathologies liées à l'air.

Objectifs transversaux :

- Promouvoir des dynamiques territoriales en partenariat avec les collectivités locales

Objectif opérationnel : améliorer les connaissances sur les polluants atmosphériques locaux.

Contexte, État des lieux, Enjeux

En juin 2012, le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé les gaz d'échappement des moteurs comme cancérigènes certains (Groupe 1) pour l'homme, ainsi que la pollution atmosphérique et les particules de l'air extérieur en 2013. La réduction des émissions industrielles ou des véhicules a permis d'améliorer fortement la situation pour les métaux lourds et les oxydes de soufre. En revanche, les concentrations dans l'air des oxydes d'azote peuvent encore être élevées dans certaines zones, notamment aux abords des axes routiers (le trafic étant la première source d'émission des oxydes d'azote). La pollution aux particules reste une problématique importante tant

à l'échelle globale que locale, mais aussi de manière chronique ou lors des pics de pollution.

En termes de pathologies, la prévalence de l'asthme et des maladies respiratoires à la Réunion est deux fois plus élevée qu'en métropole.

Mise à part les données des stations fixes de surveillance de la qualité de l'air des principaux axes routiers, collectées par ATMO Réunion, nous ne disposons pas de données régionales, spatialisées, relatives aux émissions dues au trafic routier, ni de données relatives à l'exposition de la population dans les zones dites sensibles (forte densité de population, fort trafic, topographie et météorologie singulières, pic de pollution). Or, l'amélioration des connaissances

est un préambule avant toute proposition d'action pour réduire les émissions ou limiter les expositions. Disposer de cartographies objectives de la qualité de l'air contribue à orienter, si nécessaire, aussi bien l'effort d'atténuation des émissions atmosphériques que l'urbanisation à des fins de protection des populations, notamment les plus vulnérables. Ces données permettront d'alimenter les porter à connaissance

de l'État dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme.

La réalisation de cartes stratégiques Air nécessite l'élaboration d'inventaires adaptés à fines échelles et l'utilisation de modèle de dispersion. Ces cartes sont déjà réalisées dans certaines agglomérations métropolitaines.

Description de l'action

L'action consiste à réaliser une ou plusieurs cartes de concentrations en dioxyde d'azote et/ou en particules (PM10) des abords des axes de circulation sensibles, pour évaluer la qualité de l'air et l'exposition de la population dans ces zones.

L'amélioration des connaissances relatives aux émissions atmosphériques du trafic routier demande d'affiner les inventaires disponibles pour modéliser localement la dispersion des émissions.

Un calage avec les données de concentration dans l'air collectées via les stations fixes trafic pourra être réalisé.

Calendrier et étapes de mise en œuvre

Durée de l'action : tout au long du PRSE

Étapes de mise en œuvre proposées :

Action	Descriptif de l'action
1	Constitution d'un groupe de travail pour définir la stratégie : collecte des données (lien avec les cartes bruit), choix des zones sensibles, choix des polluants modélisés (définition de critères de priorisation des zones: nombre de véhicules/jour, densité de population/enclavement),
2	Inventaire des émissions polluantes dans les zones identifiées et réalisation du cadastre,
3	Modélisation de la dispersion,
4	Réalisation de la cartographie,
5	Diffusion des résultats via les sites internet disponibles
6	Contribution aux porter à connaissance de l'Etat

Moyens

Budget prévisionnel : 75 000 €/carte estimé

Financement : DEAL, ARS, Conseil Régional, EPCI, Gestionnaires des routes (Région / Département)

Moyens humains	Moyens techniques
Un inventariste/modélisateur (0,75 ETP)	Logiciel de modélisation

Indicateurs

Objectif visé :

- Orienter les politiques publiques en apportant aux collectivités des éléments d'aide à la décision notamment en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de cartographies réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ % de population concernée par les zones à risque dont le niveau d'exposition a été simulé, ✓ Nombre de porter à connaissance de l'État ayant transmis ces éléments dans le cadre de l'élaboration/révision des documents d'urbanisme.